



Décision de radiodiffusion CRTC 2008-314-1

Ottawa, le 22 décembre 2008

Canwest Media Inc., en son nom à titre d'associée commanditaire et au nom de Canwest Television GP Inc. à titre d'associée commanditée dans une société en commandite qui fera affaires sous le nom de Canwest Television Limited Partnership
Diverses localités

Demande 2008-1057-4, reçue le 4 août 2008
Audience publique à Cambridge (Ontario)
20 octobre 2008

Correction

1. Un certain nombre d'entreprises ont été omises par erreur, dans *Réorganisation intrasociété*, décision de radiodiffusion CRTC 2008-314, 18 novembre 2008. L'annexe à cette décision comportait de plus des erreurs quant au nom des parties auxquelles une licence de radiodiffusion doit être délivrée pour l'entreprise de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 1 Mystery et pour l'entreprise de programmation d'émissions spécialisée TVtropolis (antérieurement appelée Prime TV), respectivement. L'annexe à la décision de radiodiffusion 2008-314 est par conséquent remplacée par l'annexe à la présente décision.
2. Le Conseil apporte des corrections à l'annexe en ajoutant les entreprises de programmation de télévision suivantes à celles pour lesquelles Canwest Television GP Inc. (l'associée commanditée) et Canwest Media Inc. (l'associée commanditaire), faisant affaires sous le nom Canwest Television Limited Partnership, recevront des licences à la rétrocession des licences actuelles.
 - CHCH-TV Hamilton (Ontario) et ses émetteurs CHCH-TV-1 Ottawa (Ontario), CHCH-TV-2 London (Ontario), CHCH-TV-3 Muskoka (Ontario), CHCH-TV-4 Sudbury (Ontario), CHCH-TV-5 Sault Ste-Marie (Ontario), CHCH-TV-6 North Bay (Ontario) et CHCH-TV-7 Timmins (Ontario).
3. Le Conseil apporte une autre correction à l'annexe en ajoutant l'entreprise de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 1 Men TV à la liste d'entreprises pour lesquelles Canwest Television GP Inc. (l'associée commanditée) et Canwest Media Inc. (l'associée commanditaire), faisant affaires sous le nom Men TV General Partnership, doivent recevoir une licence.
4. Le Conseil confirme que la licence de Mystery sera délivrée à Canwest Television GP Inc. (l'associée commanditée) et Canwest Media Inc. (l'associée commanditaire), faisant affaires sous le nom Canwest Television Limited Partnership, et Groupe TVA inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom Mystery Partnership.

5. De plus, le Conseil confirme que la licence de TVtropolis sera délivrée à Canwest Television GP Inc. (l'associée commanditée) et Canwest Media Inc. (l'associée commanditaire), faisant affaires sous le nom Canwest Television Limited Partnership, et Rogers Communications Inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom TVtropolis General Partnership.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à chaque licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.

Annexe à la décision de radiodiffusion CRTC 2008-314

Attribution de licences à Canwest Television GP Inc. (l'associée commanditée) et Canwest Media Inc. (l'associée commanditaire), qui feront affaires sous le nom de Canwest Television Limited Partnership à la rétrocession des licences actuelles

Entreprises de programmation de télévision

Indicatif d'appel	Endroit	Titulaire actuelle
CFRE-TV et son émetteur CFRE-TV-2	Regina (Sask.) Fort Qu'Appelle	Canwest Media Inc.
CFSK-TV	Saskatoon (Sask.)	Canwest Media Inc.
CHAN-DT	Vancouver (C.-B.)	Canwest Media Inc.
CHAN-TV et ses émetteurs CHAN-TV-1 CHAN-TV-2 CHAN-TV-3 CHAN-TV-4 CHAN-TV-5 CHAN-TV-6 CHAN-TV-7 CITM-TV CITM-TV-1 CITM-TV-2	Vancouver (C.-B.) Chilliwack Bowen Island Squamish Courtenay Brackendale Wilson Creek Whistler 100 Mile House Williams Lake Quesnel	Canwest Media Inc.
CHBC-TV et ses émetteurs CHBC-TV-1 CHBC-TV-2 CHBC-TV-3 CHBC-TV-4 CHBC-TV-5 CHBC-TV-6 CHBC-TV-7 CHBC-TV-8 CHBC-TV-9 CHRP-TV-2	Kelowna (C.-B.) Penticton Vernon Oliver Salmon Arm Enderby Celista Shaha Lake Canoe Apex Mountain Revelstoke	Canwest Media Inc.
CHCA-TV et ses émetteurs CHCA-TV-1 CHCA-TV-2	Red Deer (Alb.) Calgary Edmonton	Canwest Media Inc.
CHCH-DT	Hamilton (Ont.)	Canwest Media Inc.
CHCH-TV et ses émetteurs	Hamilton (Ont.)	Canwest Media Inc.

CHCH-TV-1	Ottawa	
CHCH-TV-2	London	
CHCH-TV-3	Muskoka	
CHCH-TV-4	Sudbury	
CHCH-TV-5	Sault Ste-Marie	
CHCH-TV-6	North Bay	
CHCH-TV-7	Timmins	
CHEK-TV et ses émetteurs	Victoria (C.-B.)	Canwest Media Inc.
CHEK-TV-1	Sooke	
CHEK-TV-2	River Jordan	
CHEK-TV-3	Port Alberni	
CHEK-TV-4	Coal Harbour	
CHEK-TV-5	Campbell River	
CHKL-TV et ses émetteurs	Kelowna (C.-B.)	Canwest Media Inc.
CHKL-TV-1	Penticton	
CHKL-TV-2	Vernon	
CHKL-TV-3	Revelstoke	
CKKM-TV	Oliver / Osoyoos	
CISR-TV	Santa Rosa	
CISR-TV-1	Grand Forks	
CKTN-TV	Trail	
CKTN-TV-1	Castlegar	
CKTN-TV-2	Taghum	
CKTN-TV-3	Nelson	
CKTN-TV-4	Creston	
CHKM-TV et son émetteur	Kamloops (C.-B.)	Canwest Media Inc.
CHKM-TV-1	Pritchard	
CICT-TV et ses émetteurs	Calgary (Alb.)	Canwest Media Inc.
CICT-TV-1	Drumheller	
CICT-TV-2	Banff	
CIFG-TV	Prince George (C.-B.)	Canwest Media Inc.
CIHF-TV et ses émetteurs	Halifax (N.-É.)	Canwest Media Inc.
CIHF-TV-4	Truro	
CIHF-TV-5	Wolfville	
CIHF-TV-6	Bridgewater	
CIHF-TV-7	Sydney	
CIHF-TV-8	New Glasgow	
CIHF-TV-9	Shelburne	
CIHF-TV-10	Yarmouth	
CIHF-TV-15	Antigonish	
CIHF-TV-16	Mulgrave	
CIHF-TV-2 et ses émetteurs	Saint-John (N.-B.)	Canwest Media Inc.
CIHF-TV-1	Fredericton	

CIHF-TV-3 CIHF-TV-11 CIHF-TV-12 CIHF-TV-13 CIHF-TV-14	Moncton Woodstock St. Stephen Miramichi Charlottetown (Î.-P.-É.)	
CIII-DT-41	Toronto (Ont.)	Canwest Media Inc.
CIII-TV et ses émetteurs CIII-TV-2 CIII-TV-4 CIII-TV-6 CIII-TV-7 CIII-TV-12 CIII-TV-13 CIII-TV-22 CIII-TV-27 CIII-TV-29 CIII-TV-41 CIII-TV-55 CFGC-TV CFGC-TV-2	Paris (Ont.) Bancroft Owen Sound Ottawa Midland Sault Ste-Marie Timmins Stevenson Peterborough Oil Springs Toronto Fort Erie Sudbury North Bay	Canwest Media Inc.
CISA-TV et ses émetteurs CISA-TV-1 CISA-TV-2 CISA-TV-3 CISA-TV-4 CISA-TV-5	Lethbridge (Alb.) Burmis Brooks Coleman Waterton Park Pincher Creek	Canwest Media Inc.
CITV-TV	Edmonton (Alb.)	Canwest Media Inc.
CITV-TV-1	Red Deer (Alb.)	Canwest Media Inc.
CJNT-TV	Montréal (Qc)	Canwest Media Inc.
CKMI-TV et ses émetteurs CKMI-TV-1 CKMI-TV-2	Québec (Qc) Montréal Sherbrooke	Canwest Media Inc. (l'associée commanditée) et GTNQ Holdings Inc. (l'associée commanditaire), faisant affaires sous le nom de Réseau de télévision Global Québec, société en commandite
CKND-TV et son émetteur CKND-TV-2	Winnipeg (Man.) Minnedosa	Canwest Media Inc.

Entreprises de programmation spécialisée

Entreprise	Endroit	Titulaire actuelle
DejaView (catégorie 2)	Ensemble du Canada	Canwest Media Inc. et RetroVista Holdco Inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de DejaView Partnership
MovieTime (anciennement Lonestar – catégorie 2) ¹	Ensemble du Canada	Canwest Media Inc. et Lonestar Holdco Inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Lonestar Partnership
Lonestar II (catégorie 2 – non en exploitation) ²	Ensemble du Canada	Canwest Media Inc. (licence encore non délivrée)
Reality TV (catégorie 2 – non en exploitation) ³	Ensemble du Canada	Canwest Media Inc. (licence encore non délivrée)

Attribution de licence à Canwest Television GP Inc. (l'associée commanditée) et Canwest Media Inc. (l'associée commanditaire), faisant affaires sous le nom de Canwest Television Limited Partnership, et Fox Sports World Canada Holdings Inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Fox Sports World Canada Partnership

Entreprise	Endroit	Titulaire actuelle
Fox Sports World Canada (catégorie 2)	Ensemble du Canada	Canwest Media Inc. et Fox Sports World Canada Holdco Inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Fox Sports World Canada Partnership

¹ Le service a été rebaptisé MovieTime le 6 octobre 2008.

² La licence ne sera délivrée que lorsque les exigences énoncées dans la décision de radiodiffusion 2005-85, telles que modifiées par la prolongation accordée dans l'avis public de radiodiffusion 2007-135, seront satisfaites.

³ La licence ne sera délivrée que lorsque les exigences énoncées dans la décision de radiodiffusion 2005-35, telles que modifiées par la prolongation accordée dans l'avis public de radiodiffusion 2007-135, seront satisfaites.

Attribution de licence à Canwest Television GP Inc. (l'associée commanditée) et Canwest Media Inc. (l'associée commanditaire), faisant affaires sous le nom de Canwest Television Limited Partnership, et Groupe TVA inc., associées dans la société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Men TV General Partnership

Entreprise	Endroit	Titulaire actuelle
Men TV (catégorie 1)	Ensemble du Canada	Canwest Media Inc. et Groupe TVA inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom Men TV General Partnership

Attribution de licence à Canwest Television GP Inc. (l'associée commanditée) et Canwest Media Inc. (l'associée commanditaire), faisant affaires sous le nom de Canwest Television Limited Partnership, et Groupe TVA inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Mystery Partnership

Entreprise	Endroit	Titulaire actuelle
Mystery (catégorie 1)	Ensemble du Canada	Canwest Media Inc. et Groupe TVA inc., associées dans une société en nom collectif, faisant affaires sous le nom de Mystery Partnership

Attribution de licence à Canwest Television GP Inc. (l'associée commanditée) et Canwest Media Inc. (l'associée commanditaire), faisant affaires sous le nom de Canwest Television Limited Partnership, et Rogers Communications Inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de TVtropolis General Partnership

Entreprise	Endroit	Titulaire actuelle
TVtropolis (antérieurement Prime TV – service spécialisé)	Ensemble du Canada	Canwest Media Inc. et Rogers Communications Inc., associées dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de TVtropolis General Partnership